Les Menus (Scolaire et Portage de repas)

INFORMATION: A cause de ruptures fournisseurs sur de nombreux produits, les menus seront adaptés en fonction des disponibilités.

| LUNDI 12 MAI | MARDI 13 MAI | MERCREDI 14 MAI | JEUDI 15 MAI | VENDREDI 16 MAI | SAMEDI 17 MAI |
|--|--|--|---|---|---|
| Salade batavia (12,9,1,7,10,3,6) Saucisson à l'ail (1) Longe de porc fumée et flageolets (7) Crème dessert chocolat (7) Fruit de saison | Salade bio (12,9,1,7,10,3,6) Poulet (Ippécourt) et pommes rissolées Fromage fouetté bio (7) (Aides UE à destination des écoles) Compote (Les Vergers de la Côte Marion) | Fromage de tête (Auberge du Colombier) (12,10) Endives au jambon (9,1,7,10,3) Fromage (7) Pâtisserie (12,5,8,1,7,3,6) | Salade bio (12,9,1,7,10,3,6) Lasagne maison (9,1,7,10,3) Gouda bio (7) (Aides UE à destination des écoles) Charlottes aux framboises (avec fromage blanc bio Abainville) (1,7,3) | Scolaire: Menu Végétarien Œufs mimosa bio (12,10) (12,10,3,6) Scolaire: Chili végétarien Portage: Filet de colin sauce crème (12,9,2,1,7,14,3,4) et julienne de légumes (9,7) Biscuit de Commercy (8,1,7,3,6) et crème vanille sur lit de caramel (EARL des Forges) (7) | Salade composée (12,9,1,7,10,3,6) Paleron de bœuf bio français (9,1,7,3) et carottes vichy (9,7) Fromage (7) Pâtisserie (12,5,8,1,7,3,6) |

L'Europe oblige les restaurants et commerces de bouche à informer leurs clients sur les 14 allergènes courants présents dans les aliments. Ci-joint, la liste des allergènes. Chaque numéro correspond à un allergène. Lors de la distribution des menus, ces derniers seront inscrits en face de chaque plat proposé.

| | | · |
|----|---|---|
| Ν° | Liste des allergènes | Exclusions |
| 1 | Céréales contenant du gluten (blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées) et produits à base de ces céréales | Sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose Maltodextrines à base de blé Sirops de glucose à base d'orge Céréales utilisées pour la fabrication de distillats ou d'alcool éthylique d'origine agricole pour les boissons spiritueuses et d'autres boissons alcooliques. |
| 2 | Crustacés et produits à base de crustacés | |
| 3 | Œufs et produits à base d'œufs | |
| 4 | Poissons et produits à base de poissons | Gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines ou de caroténoïdes ou ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin |
| 5 | Arachides et produits à base d'arachides | |
| 6 | Soja et produits à base de soja | Huile et la graisse de soja entièrement raffinées Tocophérols mixtes naturels Phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles végétales de soja Ester de stanol végétal produit à partir de stérols dérivés d'huiles végétales de soja |
| 7 | Lait et produits à base de lait (y compris de lactose) | Lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats ou alcool éthylique d'origine agricole pour les boissons spiritueuses et d'autres boissons alcooliques Lactitol |
| 8 | Fruits à coques (amandes, noisettes, noix, noix de : cajou, pécan, macadamia, du Brésil, du Queensland, pistaches et produits à base de ces fruits) | Fruits à coque utilisés pour la fabrication de distillats ou d'alcool éthylique d'origine agricole pour les boissons spiritueuses et d'autres boissons alcooliques. |
| 9 | Céleri et produits à base de céleri | |
| 10 | Moutarde et produits à base de moutarde | |
| 11 | Graines de sésame et produits à base de graines de sésame | |
| 12 | Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l (exprimés en SO2) | |
| 13 | Lupin et produits à base de lupin | |
| 14 | Mollusques et produits à base de mollusques | |